



Procès verbal

COMMISSION DES CHAMPIONNATS Réunion du 17 janvier 2024 - PV N°16

PRESENTS : MM. DOUGNAC Daniel - NOVARO Marc - PLU Dominique

EXCUSES : Mme COMBEAU Anne Marie - MM. RAIGNIER Christian - COMBEAU Jean Jacques

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges (Article 35 des R.P. du District).

EXPLOITATION DES RESULTATS DE LA JOURNEE DES 13 ET 14 JANVIER 2024

FEUILLES DE MATCHS TRANSMISES AUX COMMISSIONS

DISCIPLINE

DEPARTEMENTAL 1 SERIPUB KAPPA

51538.1 JS CASTELLEVEQUOIS - BRANTÔME CA

51541.1 PAYS DE MONTAIGNE GURCON - PERIGUEUX FOOT

DEPARTEMENTAL 2 KARENOVE

Poule A 52387.1 CHAMPCEVINEL - NONTRON ST PARDOUX 2

DEPARTEMENTAL 3

Poule A 51743.1 CHAMPCEVINEL AS 2 - VANXAINS

Poule C 51941.1 LIMEUIL FC 2 - BELVES FC

52534.1 CAMPAGNAC DAGLAN ST LAUR

Poule D 52011.1 PAYS DE L'EYRAUD - BERGERAC LA CATTE 2

TERRAIN DECLARE IMPRATICABLE PAR L'ARBITRE

DEPARTEMENTAL 2 KARENOVE

Poule A 51613.1 THENON LIMEYRAT - ATUR

FORFAIT D'UNE JOURNEE

Les équipes ci-dessous sont déclarées battues sur le score de 3 buts à 0 et sont pénalisées d'un point au classement en application de l'article 24 des Règlements Particuliers du District. Ces clubs seront débités d'une amende de 30€ (1^{er} forfait)

DEPARTEMENTAL 3

26550491 Poule D MONBAZILLAC SIGOULES 2

DEPARTEMENTAL 4

Poule D 26546950 MARSANEIX US 2

Poule E 26547082 LIMEUIL FC 3

26547083 PERIGORD NOIR 2